

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit fiscal européen - résidence, quasi-résidence et investissements transfrontaliers (4DR2475)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 14 pg	Voir ci-dessous	2
Master en droit	Cours: 14 pg	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Madame Céline Viessant, professeur invitée

Contenu

Le cours comportera deux parties principales.

La première partie permettra de définir les bases du droit fiscal européen.

La seconde partie sera l'occasion d'étudier plus en détails la question de la résidence et de la quasi-résidence dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union Européenne. Les étudiants seront amenés à utiliser leurs connaissances du système suisse d'imposition à la source des salaires dans un contexte franco-suisse en application du droit européen.

Le cours sera donné selon le planning suivant :

Forme de l'évaluation

Exposé oral de 15 minutes sur un thème du cours.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec, contribution écrite (env.1000 mots) sur un thème donné

Documentation

L'enseignement sera organisé à partir de lectures, de résolutions de cas pratique et de commentaires de décisions

Forme de l'enseignement

Le cours sera donné selon le planning suivant :

Lundi 3 novembre, 7 heures de cours (cadre théorique)

- Les sources du droit fiscal européen
- Rappel des libertés fondamentales européennes.
- Autres ?

jeudi 6 novembre, 7 heures de cours

- Les arrêts sur la question de la quasi-résidence (notamment Schumacker)
- Autres ?

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Citer les sources du droit fiscal européen
- Expliquer les grands principes du droit fiscal européen
- Appliquer les connaissances acquises pour résoudre des questions complexes en lien avec la matière enseignée
- Résoudre des cas pratiques basés sur le droit européen

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit fiscal européen - résidence, quasi-résidence et investissements transfrontaliers (4DR2475)

Compétences transférables

- Utiliser les connaissances acquises dans le contexte de cas pratiques
- Utiliser des sources légales et jurisprudentielles françaises
- Communiquer oralement les résultats d'une analyse
- Présenter une analyse juridique critique